

Règlement du jeu concours

PanneauPocket x Charvet Digital Média

1 : Désignation de l'organisateur

Les sociétés organisatrices du jeu concours nommé "PanneauPocket x Charvet Digital Média" sont :

- PanneauPocket, application d'informations et d'alertes, situé au 287 rue André Philip 69003 Lyon (CWA Enterprise, SASU, Siret : 814 637 591 00029)
- Charvet Digital média, fabricant de matériel électronique, situé au 62 rue de Folliouse 01700 Miribel (Charvet Industries, SA, Siret : 31242418700051)

2 : Règles du jeu

Le jeu concours est ouvert à l'ensemble des communes françaises métropolitaine. Il prendra la forme d'un tirage au sort, prévu le **7 mai 2025 à 11h**.

Dates du concours : du **7 avril 2025 à 10h00** au **5 mai 2025 à 23h59** inclus.

En cas de force majeure ou de problème technique empêchant le tirage au sort, une nouvelle date sera fixée et communiquée aux participants par email.

3 : Mode de tirage

Pour participer, les communes doivent renseigner un formulaire en ligne avec les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Fonction
- Adresse mail
- Numéro de téléphone
- Nom et code postal de la commune
- Déjà équipée ou non de PanneauPocket, Charvet Digital Média ou autre prestataire

Lien du formulaire : <https://www.panneaupocket.com/jeu-concours-charvetpp/>

Une seule participation par mairie est autorisée.

Le site <https://plouf-plouf.fr/> sera utilisé afin de réaliser le tirage au sort le 7 mai 2025 et le vainqueur sera désigné de manière aléatoire parmi la liste des participants.

4 : Les personnes autorisées à participer

Toute commune française métropolitaine peut participer. La personne inscrite doit être responsable ou représentant officiel de la commune.

5 : Lot à gagner et sa valeur

Le gagnant recevra :

- **Un écran tactile** d'une valeur de **8 150 € HT** (matériel, livraison, installation inclus)
- **Un an d'abonnement PanneauPocket+**

Frais à la charge du gagnant :

- **Abonnement logiciel** : 210 € HT/an
- **Maintenance** : offerte la première année, puis 490 € HT/an

Offre privilégiée pour les participants non gagnants :

- 1 an d'abonnement logiciel offert (210 € HT) pour tout achat d'un écran tactile **avant le 30/08/2025** ou 1 mois de loyer offert pour les projets de location

6 : Frais de participation

La participation est entièrement **gratuite**.

7 : Notification de la commune gagnante

Le gagnant sera contacté par **email et téléphone sous 7 jours** suivant le tirage au sort.

Si aucune réponse sous **30 jours**, un **nouveau tirage** sera organisé.

8 : Engagement du gagnant

Le gagnant s'engage à envoyer **une photo de l'écran tactile installé** dans un délai de **30 jours** suivant son installation.

PanneauPocket et Charvet Digital Média pourront utiliser cette photo **avec l'accord écrit du gagnant** pour la promotion du concours.

9 : Protection des données personnelles

9.1 Nature des données collectées

Les informations recueillies sont destinées à PanneauPocket et Charvet Digital Média. En s'inscrivant, les participants acceptent de recevoir des communications commerciales des organisateurs.

Ils peuvent retirer leur consentement à tout moment par email à **contact@panneaupocket.com**.

9.2 Finalité de la collecte

Ces données sont collectées pour les finalités suivantes : Gestion du concours, envoi des prix, communication avec les gagnants, promotion du concours.

9.3 Durée de conservation des données

Les données personnelles des participants seront conservées pendant une durée de 3 ans après la fin du concours.

10 : Usage commercial des données

10.1 Utilisation à des fins marketing

Les données collectées pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale par PanneauPocket et Charvet Digital Média. Les participants peuvent à tout moment demander d'être retiré de ces listes en se référant à l'article 9.1.

10.2 Partage avec des partenaires commerciaux

Les données des participants seront partagées entre PanneauPocket et Charvet Digital Média uniquement pour les finalités mentionnées. Ces mentions permettent de garantir la transparence et le respect des droits des participants tout en se conformant aux exigences légales en matière de protection des données personnelles.

11 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation **pleine et entière** du présent règlement. Le règlement complet peut être consulté sur le formulaire du concours ou sur simple demande.

12 : Modifications du règlement

PanneauPocket et Charvet Digital Média se réservent le droit de modifier, proroger, écourter ou annuler ce concours en cas de force majeure ou si des circonstances indépendantes de leur volonté l'exigent. Les participants seront informés de ces modifications par email et via une publication sur le site web du concours.

13 : Mentions légales et responsabilité

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de vol des données de participation, ou en cas de défaillance technique empêchant la participation ou le bon déroulement du tirage au sort. En participant au concours, les participants acceptent les termes et conditions du présent règlement.

En cas de litige, une **tentative de résolution amiable** sera engagée avant toute action en justice. Si aucun accord n'est trouvé, le litige sera soumis aux **tribunaux compétents de Lyon**.